

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 84 (1933)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Statistique forestière suisse 1931  
**Autor:** Badoux, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784962>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Autre comparaison : sous le régime précédent, la surface reboisée pendant 55 ans (1867—1922) a été de 50.920 ha, tandis que, de 1922 à 1932 (10 ans), elle s'est élevée à 47.754 ha. Ou encore : la superficie boisée annuellement, de 1867 à 1922, était de 926 ha; elle est montée, de 1926 à 1932, à 6.206 ha.

Non moins remarquable a été l'effort déployé pour la mise en valeur des *pâturages de montagne*.

	Périodes envisagées		
	1914/22	1922/26	1926/33
Nombre des projets d'amélioration approuvés . . .	107	433	711
Dépenses pour leur exécution (en lires) . . . . .	8.504.000	21.862.000	53.580.000
Subventions payées par l'Etat (en lires) . . . . .	833.000	5.367.000	17.105.000

*Parcs nationaux.* Ont été constitués jusqu'ici deux parcs, dans la partie montagneuse du pays, soit :

Le *parc du Grand Paradiso* (le 3.XII.1932) d'une étendue totale d'environ 56.000 ha.

Le *parc des Abruzzes* (le 11.I.1922), grand d'environ 28.000 ha, et dont la plus grande partie est boisée. Aux deux endroits, le but de telle réserve est de veiller à la conservation de la flore, de la faune et des formations géologiques intéressantes, à un titre quelconque.

Il est question encore, dans ce 10<sup>me</sup> rapport annuel, du travail de reforestation accompli dans les colonies italiennes. Mais ce que nous venons de passer en revue peut suffire à montrer le bel essor qu'a pris, chez nos voisins du sud, la question de la restauration forestière du pays.

*H. Badoux.*

### Statistique forestière suisse 1931.

Sous le titre ci-dessus a paru récemment, par les soins de l'Inspection fédérale des forêts, le deuxième cahier du huitième fascicule du périodique consacré à cette question. Il contient des données abondantes sur tout ce qui concerne l'économie forestière de la Suisse, tout au moins de ses forêts publiques (surface boisée : 632.543 ha).

Il est particulièrement difficile de résumer de telles indications statistiques. Aussi nous bornerons-nous à quelques données générales, en tenant compte du fait surtout que tous les agents forestiers suisses ont reçu le dit fascicule et ont ainsi le loisir de l'étudier en détail.

*Superficie forestière totale.* La futaie occupe 92,7 % (91,9 % en 1930) de la surface couverte. La surface du taillis simple et du taillis composé continue à diminuer.

*Aménagements.* Tandis qu'en 1929, 66,8 % des forêts publiques étaient définitivement aménagées, cette proportion est montée en 1931 à 70,6 %. Non aménagé, à cette date : 16,4 %.

### Rendement des forêts publiques.

*I. En matière.* Les exploitations varient beaucoup suivant les régions. On s'en fera une idée d'après les chiffres suivants et en s'en tenant aux exploitations totales par hectare de la surface boisée.

a) *Forêts domaniales* : 5,0 m<sup>3</sup> (1930 : 5,2 m<sup>3</sup>). A s'en tenir aux cantons dont la superficie de ces forêts dépasse 1000 ha, c'est Thurgovie qui vient en tête, avec 8,0 m<sup>3</sup>, et Lucerne en queue (2,5 m<sup>3</sup>). Dans trois cantons, cette exploitation a été de 4,1 m<sup>3</sup> : Soleure, St-Gall et Vaud.

b) *Forêts communales* : 3,4 m<sup>3</sup> (1930 : 3,4 m<sup>3</sup>).

Le maximum a été enregistré par Soleure (8,3 m<sup>3</sup>) — ce qui s'explique en partie à cause des dégâts causés par l'ouragan du 23 novembre 1930, qui a abattu 90.000 m<sup>3</sup> de bois fort sur l'étendue totale du canton — et le minimum par Uri (0,7 m<sup>3</sup>).

Au Tessin et au Valais : 1,3 m<sup>3</sup>.

### II. En argent (net, par hectare).

a) *Forêts domaniales* : 52,5 fr. (1930 : 72,3 fr.). Le maximum, soit 100,60 fr., a été atteint en Argovie, tandis que Thurgovie suit de près, avec 100,30 fr.

b) *Forêts communales* : 43,90 fr. (1930 : 52,20 fr.).

Un tableau spécial est consacré, quant au rendement, aux forêts communales gérées par des inspecteurs forestiers. Elles sont groupées en trois : Jura, Plateau, Grisons.

Les extrêmes ont varié ici comme suit :

		Rendement net par ha		
		Surface boisée ha	maximum fr.	minimum fr.
Jura (89,4 fr.),	Soleure . . . . .	2010	348,5	
	Baulmes . . . . .	1015		6,0
Plateau (124,7 fr.),	Wiedlisbach . . . .	1445	336,5	
	Binzen (Einsiedeln)	1010		44,1
Grisons (15,40 fr.),	Klosters . . . . .	1732	71,3	
	Zernez . . . . .	4009		4,6

*Importation.* Les bois importés de l'étranger provenaient surtout de trois pays, soit :

d'Allemagne, pour 45,1 % de l'importation totale

d'Autriche, » 24,9 % » » »

de France, » 10,0 % » » »

A noter ici que la part de la Russie, soit 13,8 % en 1930, est tombée à 1,7 %.

*Exportation.* La France et l'Italie, comme précédemment, ont été dans ce domaine nos clients principaux, soit France 50,5 %, Italie 42,8 %, de l'exportation totale. (Allemagne 5,1 %.)

Tandis que l'exportation n'a été, au total, que de . . . 33,682 m<sup>3</sup>, l'importation totale s'est élevée à . . . . . 889,823 m<sup>3</sup>, laissant ainsi un *excédent d'importation* de . . . . . 856,141 m<sup>3</sup>.

Une récapitulation finale nous apprend enfin que la *consommation totale* du pays, en bois, a été de 4.020.000 m<sup>3</sup>, alors que l'exploitation indigène s'est élevée à 3.120.000 m<sup>3</sup>. La production suisse a ainsi couvert 77,6 % de la consommation totale. Ce chiffre montre qu'il reste un bel effort à accomplir pour que la forêt suisse puisse couvrir, à elle seule, les besoins du pays quant à la consommation du bois.

H. Badoux.

---

### La mort d'un vétéran.

Jadis, je crois, j'ai dû signaler aux lecteurs de ce journal le *hêtre* vénérable de la *Têpaz-Grand*, rière Le Lieu (Vallée de Joux). Cet arbre n'est plus; aussi ne convient-il pas d'en évoquer et le souvenir et la fin. Ce n'était pas un bel arbre, remarquable par l'élancement et la majesté de sa silhouette; au contraire, c'était un individu trapu et râblé, incarnant mieux la robustesse et la ténacité que la beauté. Le tronc mesurait 1,50 m de diamètre, la cime s'en détachait à 1,50 m du sol et la hauteur totale du sujet pouvait atteindre 8 m environ. Evidé et ouvert sur un bon tiers de sa circonférence, ce même tronc présentait, en outre, des ouvertures ou fenêtres longitudinales de plusieurs décimètres de long et de 30—40 cm de large. Il était ainsi percé à jour selon divers diamètres. Le bois encore adhérent à l'écorce ne mesurait qu'une faible épaisseur et partout sa surface interne était matière morte. L'écorce vivante recouvrait assez irrégulièrement les intervalles des fenêtres, aussi la voie disponible pour la circulation de la sève était-elle très réduite. Pauvrement alimenté, notre hêtre ne pouyait qu'offrir une figure d'agonisant. En effet, son feuillage était d'une maigreur extrême, son branchage envahi par les lichens. Un acte stupide avait antérieurement contribué à hâter son dépérissement. Un beau jour, en effet, des malandrins ne s'étaient-ils pas avisés d'allumer du feu dans la cavité béante du tronc ! Pourquoi ? Uniquement pour le plaisir de faire le mal et de contempler les effets destructeurs de l'incendie !

Depuis bien des années, le hêtre de la Têpaz demeurait semblable à lui-même et, d'une saison à l'autre, on ne remarquait pas de progrès dans l'état de décrépitude dont il était atteint. Chaque printemps, il reverdissait bravement et, robuste au poste, tenait tête aux coups de vent qui de toute part lui livraient bataille. En février encore, je l'avais vu debout et j'avais admiré sa pittoresque et rustique silhouette, s'élevant au-dessus du pâturage enneigé.